

Poste d'enseignant à pourvoir rentrée 2016 au lycée V Hugo de Sofia

HISTOIRE - GEOGRAPHIE - Enseignement Moral et Civique

Missions :

- Enseignement de l'Histoire Géographie EMC au collège et lycée.
- Enseignement suivant les programmes nationaux français
- L'enseignant travaillera en collaboration avec ses collègues des autres disciplines, notamment dans le cadre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires)
- L'enseignant participera aux réunions pédagogiques, formations, conseils de classes, rencontres avec les parents d'élèves.

Compétences souhaitées :

- Connaissance et capacités à mettre en œuvre le référentiel des compétences professionnelles et des métiers du professorat et de l'éducation (*Arrêté du 1er juillet 2013, Journal officiel du 18 juillet 2013*) [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#)
- Diplôme universitaire de niveau Master 2 et + en Histoire et/ou géographie.
- Maîtrise de l'Histoire de France et de la Géographie de la France.
- Maîtrise des enjeux socio économiques mondiaux, géopolitiques et environnementaux.
- Bonne connaissance de la culture et civilisation française
- Parfaite maîtrise de la langue française parlée et écrite
- Parfaite capacité à mettre en œuvre les programmes d'Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique français tels que définis pour la rentrée 2016.
- Maîtrise de l'outil informatique
- Dynamisme et force de propositions en matière de projets pédagogiques innovants.
- Bonne capacité à intégrer et à travailler en équipe
- Des capacités de communication et d'adaptation avec les élèves et leurs familles
- Bonne connaissance du système scolaire français.

Statut et conditions de travail :

- 18 h hebdomadaires (heures supplémentaires selon besoins du service)
- Contrat de droit local bulgare
- Salle informatisée
- Poste à pourvoir au 01/09/2016
- **Aides à l'installation** (pour professeur titulaire) :
 - 500€ de prime d'installation + 200€ pour conjoint + 100€/enfant
 - 50% de réduction sur les frais d'inscription et d'écolage* pour les enfants scolarisés dans l'établissement. (*sous réserve d'être boursiers)